



✉ 10 rue Théophile Naudy  
45000 ORLÉANS  
☎ 02 38 22 38 59  
Courriel : [orleans-tours@sgen.cfdt.fr](mailto:orleans-tours@sgen.cfdt.fr)  
Site : <http://www.sgen-cfdt-orleans-tours.fr/>

à Madame la Rectrice,  
RECTORAT D'ORLEANS-TOURS

Objet : avenir des personnels du  
Collège Jean Moulin, Chartres

Orléans, le 10 mars 2017

Madame la Rectrice,

Les personnels du Collège Jean-Moulin subissent de plein fouet depuis octobre 2015 les conséquences de la situation incertaine de l'établissement.

Nos collègues ont mené à bien leur mission dans des conditions particulièrement difficiles. Ils ont entendu avec grande satisfaction et soulagement votre volonté de maintien du collège Jean-Moulin avec un transfert de murs à murs.

Cependant, la saisie des vœux pour le mouvement intra s'ouvre ces jours-ci dans un nouveau contexte d'incertitude quant à l'issue de la procédure juridique en cours. Nos collègues ont besoin de perspectives claires pour l'an prochain afin d'élaborer ou non en tout état de cause une éventuelle demande de mutation.

Il n'est pas possible de laisser les personnels dans l'ignorance de leur cadre de travail de la rentrée prochaine au cas où le tribunal administratif rendrait d'ici le mois de juin un jugement favorable au Conseil Départemental.

Notre syndicat a déjà alerté à de nombreuses reprises vos services sur la nécessité d'un accompagnement du personnel du collège dans cette situation inédite et ressentie comme particulièrement violente par nos collègues. Deux signalements au registre de santé et sécurité ont été effectués, plusieurs courriers ont été envoyés et l'attention de Monsieur le Directeur Académique a été sollicitée en ce sens à de nombreuses reprises lors des réunions d'instances consultatives.

Il nous semble donc impératif qu'au-delà des informations recueillies dans une presse contrainte, vos services viennent présenter clairement la situation au personnel ainsi que les modalités éventuelles d'une réaffectation à la rentrée 2017.

Nous souhaitons que cette question soit abordée lors du Comité Technique Académique du 15 mars.

Veuillez croire, Madame la Rectrice, en notre attachement au bon fonctionnement de l'Education nationale dans l'Académie.

Michel de PEYRET,

Secrétaire académique

Copie à M. l'IA-Dasen d'Eure-et-Loir et à Mme la Principale du Collège Jean Moulin